

DECLARATION DES PLATES-FORMES DES ORGANISATIONS PAYSANNES ET DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

TABLE RONDE SUR « L'AGRICULTURE DURABLE COMME MOYEN D'AUGMENTER LA RÉSILIENCE: VISION DES PAYSANS ET PRODUCTEURS OUEST AFRICAINS »

Les paysans et producteurs agricoles d'Afrique de l'Ouest, en collaboration avec l'UE, le CTA, VECO, CFSI et SOS Faim se sont rencontrés dans le cadre de la table ronde sur « **L'Agriculture durable comme moyen d'augmenter la résilience : la vision des paysans et producteurs ouest-africains** », ce jeudi 13 juin 2013 au Centre de Conférence Albert Borschette à Bruxelles.

Organisée autour de quatre (04) panels, la table ronde a permis de soulever les questions importantes notamment : (i) les enjeux et les opportunités de l'agriculture en Afrique de l'Ouest, (ii) les conditions pour réaliser l'intensification de la production dans un contexte de construction d'une agriculture résiliente.

A cette occasion, les OP ont présenté un ensemble d'initiatives et d'expériences réussies dans les domaines de : (i) l'intensification durable de la production (Sénégal, Niger et Burkina Faso), (ii) de la commercialisation (Bénin, Gambie), (iii) du financement (Togo, Mali).

Au terme des débats, les paysans et producteurs agricoles recommandent que :

1. Les politiques agricoles de la CEDEAO (ECOWAP), de l'UEMOA (PAU) et les politiques et programmes nationaux soient les priorités de toutes les interventions notamment par rapport à l'Initiative AGIR-Sahel (Alliance Globale pour l'Initiative Résilience) dans le secteur agricole de notre région. Ces politiques constituent le ciment de notre capital social;
2. L'agriculture familiale soit un axe focal de l'intervention du 11^{ème} Fonds Européen de Développement (FED) aussi bien au niveau régional que national ;
3. Les appuis des Programmes Indicatifs Nationaux (PIN) et du Programme Indicatif Régional (PIR) dans le cadre du 11^{ème} FED, définis en concertation avec les Organisations paysannes, se fassent autour des 03 axes suivants :
 - (i) le renforcement de l'intégration des marchés nationaux et régionaux avec la prise en compte des risques tels que climatiques, instabilité des prix, etc ;
 - (ii) le financement du secteur agricole avec le développement d'instruments innovants et durables de financements adaptés aux besoins de l'exploitation familiale ;
 - (iii) le renforcement des capacités des Organisations Paysannes pour accompagner la modernisation des exploitations familiales.

Cette intervention du 11^{ème} FED doit se faire dans le cadre de la création d'un guichet unique à l'attention des OP aussi bien au niveau national que régional.

Les paysans et producteurs agricoles d'Afrique de l'Ouest demandent qu'il y ait une synergie d'actions entre le CTA, SOS Faim, VECO, le CFSI, le Hub rural, le ROPPA dans l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre du 11^{ème} FED, au bénéfice des exploitations familiales.

Les paysans et producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest adressent leurs sincères remerciements à l'Union Européenne, à l'Ambassadeur de la Gambie auprès de l'UE, au CTA, à SOS Faim, à VECO, au CFSI, au Hub rural, au ROPPA, et à tous les participants à la table ronde.

Fait à Bruxelles, le 13 juin 2013

Bénin : PNOPPA

Burkina-Faso : CPF

Gambie : NACOFAG

Ghana : FONG

Mali : CNOP-Mali

Niger : PFPN

Sénégal : CNCR

Togo : CTOP